



AVENANT AU REGLEMENT INTERIEUR

Version 29 mars 2021

CONCOURS REGIONAL DE RECONNAISSANCE DES VEGETAUX



Concours National de
Reconnaissance
des Végétaux

Bretagne

Edition 2021

1. Eléments de contexte

La situation sanitaire actuelle ne permettant pas d'organiser le concours de reconnaissance des végétaux en présentiel dans des conditions de sécurité optimales, l'évènement s'organisera en distanciel. Les candidats passeront les épreuves dans leur propre établissement.

2. Présentation de l'organisation

Pour se faire, les candidats d'une catégorie, réunis dans une même salle devront identifier les échantillons sur photos projetées sur écran. Pour chaque échantillon, une diapositive comportant 3 photos (port du végétal, feuillage, fruit ou fleur, tronc ou tige) sera affichée. Le candidat disposera d'une minute pour identifier le sujet et écrire les informations dans la grille réponse (Cf pièces jointes du règlement).



Echantillon n°1 sur 40.

BTS paysage

Exemple de présentation d'un sujet

C'est le logiciel ZOOM qui sera utilisé pour les épreuves et la diffusion du diaporama avec les échantillons en photo.

Le lien sera communiqué aux établissements par la DRAAF quelques jours avant l'épreuve. Les grilles nominatives pour le concours seront également transmises et seront à imprimer par chaque établissement.

Pour la surveillance des épreuves un enseignant et si possible un professionnel extérieur à chaque établissement sera présent pendant toute la durée des épreuves pour garantir l'équité de traitement entre les candidats.

3. Dispositions à prendre par les établissements

-Prévoir une salle de réunion ou salle pouvant accueillir au moins six candidats et deux surveillants de salle en respectant les mesures sanitaires en vigueur, équipée d'ordinateur, d'un moyen de projection, d'un écran, d'une connexion internet de qualité, avec des micros et caméras.

-Prévoir en support, la présence d'un enseignant ou technicien informatique le 14 avril 2021 afin de pallier les éventuels dysfonctionnements. Cette personne pourra être la référente de l'établissement pour faire le lien avec l'organisation.

- Prévoir une vérification de connexion à 8h00 le 19 mai 2021 (voir instructions dans le tableau ci-après).

- Le chef d'établissement désigne un enseignant de son propre établissement qui se rendra la journée du 14 avril de 8h à 17h30 dans l'établissement indiqué dans le tableau ci-dessous.

-Le chef d'établissement reste garant de l'organisation du concours dans son établissement.

Organisation de la surveillance des salles de concours

Etablissement - Lieu du concours	Surveillants de salle – Origine de l'établissement
LEGTA de L'Aulne - Châteaulin	Un enseignant de la MFR de Plabennec
Lycée et CFA de Kerplouz	Un enseignant de la MFR de Questembert
MFR de Plabennec	Un enseignant du LEGTA de L'Aulne - Châteaulin
Lycée et CFA de Merdrignac	Un enseignant de ISSAT Redon
ISSAT Redon	Un enseignant du Lycée et CFA de Merdrignac
Lycée Saint Ilan	Un enseignant du Lycée et CFA de Merdrignac
MFR de Saint Grégoire	Un enseignant du Lycée de Saint Aubin du Cormier
Lycée de Saint Aubin du Cormier	Un enseignant de la MFR de Saint Grégoire
MFR de Questembert	Un enseignant du Lycée et CFA de Kerplouz

4. Procédure

- Pour chaque épreuve se connecter 15 minutes avant le début.
- Chaque candidat devra être muni d'un stylo à bille.
- L'enseignant et/ou le professionnel venant d'un établissement extérieur surveille que les candidats soient suffisamment espacés pour éviter les fraudes.
- Les candidats doivent être prêts à concourir dans la salle près vérification de l'identité au moins 5 minutes avant l'horaire prévu (voir point 6).
- Une introduction sera faite au début de chaque épreuve.
- A la fin de l'épreuve l'enseignant et/ou le professionnel venant d'un établissement extérieur récupère les copies.
- A l'issue de toutes les épreuves, les copies doivent directement être mises dans une enveloppe et fermée par l'enseignant ou le professionnel de l'établissement extérieur.
Le courrier doit être expédié par l'établissement en recommandé avec accusé de réception à :

L'attention d'Eric PLAZE

SRFD Bretagne (Service Régional de la Formation et du Développement)

Cité de l'agriculture

15 avenue de Cucillé - 35047 RENNES CEDEX 9

**Tél. : 02.99.28.22.50 - Fax : 02.99.28.22.59 Mél : srfd.bretagne@educagri.fr ou
SRFD.DRAAF-BRETAGNE@agriculture.gouv.fr**

Au plus tard le 15 avril minuit. En cas d'envoi postérieur, le cachet de la poste faisant foi, les copies ne seront pas prises en compte.

- Les copies anonymées seront corrigées par un jury et les résultats communiqués aux établissements par la DRAAF. Les lots vous seront transmis à la suite. Nous vous invitons à faire la remise des prix à l'occasion par exemple d'un conseil d'administration. Pensez à inviter la presse pour valoriser les résultats de vos élèves, apprentis, stagiaires.

5. Participation des professionnels au concours

Compte tenu du contexte, le professionnel désireux de participer au concours se préinscrira auprès de l'organisateur du concours. L'organisateur verra alors auprès de l'établissement qui pourrait l'accueillir, si cela est possible avant de confirmer ou pas son inscription aux épreuves du niveau 4 Bac pro/ BP et l'ajouter à la liste des candidats.

6. Horaires des épreuves

Horaires	Etapes et épreuves	Horaire de démarrage du diaporama
8h00	Essais connexion par tous les établissements. Installation des candidats dans la salle et vérification des pièces d'identité.	
8h30-9h15	CAPA/BPA/Seconde pro paysage	8h35
9h15-9h45	Désinfection de la salle et installation des candidats pour l'épreuve suivante avec vérification de l'identité.	
9h45-10h30	Bac pro/BP paysage/ professionnels	9h50
10h30-11h00	Désinfection de la salle et installation des candidats pour l'épreuve suivante avec vérification de l'identité.	
11h00-12h00	BTSA paysage	11h05
12h00-12h45	Pause déjeuner	
12h45-13h00	Désinfection de la salle et installation des candidats pour l'épreuve suivante avec vérification de l'identité.	
13h00-13h45	CAPA/BPA/Seconde production/commerce	13h05
13h45-14h15	Désinfection de la salle et installation des candidats pour l'épreuve suivante avec vérification de l'identité.	
14h15-15h00	Bac pro/BP production/commerce/professionnels	14h20
15h00-15h30	Désinfection de la salle et installation des candidats pour l'épreuve suivante avec vérification de l'identité.	
15h30-16h30	BTSA production/commerce	15h35
16h30-16h45	Désinfection des salles	

Pour toute question ou information concernant l'organisation du concours

Pour tout problème de connexion, vous pouvez contacter

Lepage Stéphane (stephane.lepage@mfr.asso.fr) 02 99 68 88 49

Lamarque Bastien (bastien.lamarque@mfr.asso.fr) 02 99 68 89 53

[Portable de la MFR : 06 38 17 20 59](#)